

Activités libérales : se structurer

PUBLIC

Médecins et professions libérales dans le domaine de la santé
Juristes – Avocats – Notaires –
Experts-comptables – Membres d'associations de gestion agréées ou de centres de gestion agréés

PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance des sociétés civiles professionnelles (SCP) et des sociétés civiles de moyens (SCM)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ⊗ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Examiner le régime juridique des activités libérales
- Cerner les différents modes d'exploitation en fonction de l'objectif recherché
- Structurer la croissance et la transmission de son activité libérale

Programme de la formation

Examiner le régime juridique des activités libérales

Déterminer les contours de l'activité libérale

- Définition
- Organisation des professions libérales
- Fonds libéral, notion et composition : quelles incidences sur la cession ?

Identifier les situations à risque

- Régimes matrimoniaux et biens professionnels : les pièges et les risques entre époux ou vis-à-vis des tiers
- Autres formes d'union : les pièges et les risques entre concubins et partenaires pacsés
- Responsabilité du dirigeant
- Débat : comment protéger son patrimoine professionnel et son patrimoine personnel ?

Cerner les différents modes d'exploitation en fonction de l'objectif recherché

L'exercice individuel

- Entrepreneurat individuel
- Formes de mise en commun de moyen

- SEL (Société d'Exercice Libérale) : textes fondateurs et évolutions législatives, formes usitées
- Autres formes d'exercice collectif de la profession
- Débats : le passage de l'exercice individuel à l'exercice collectif, la mise en société d'une activité individuelle

Structurer la croissance et la transmission de son activité libérale

Choisir entre la SEL et la SPFPL

- Dans quels cas recourir à la SEL ou la SPFPL (Société de Participations Financières de Professions Libérales) ?
- Schémas d'exploitation et les schémas de sortie possibles

Organiser la transmission de son activité

- Préparation de sa retraite en activité libérale
- Investissement dans l'immobilier pour y exercer son activité
- Atelier "Débat":
- Technique de la SEL comme holding de rachat : y recourir ou pas ?
- Pacte Dutreil et Family Buy Out (FBO) sont-ils transposables à l'activité libérale (exemples de schémas) ?
- Transmission dans le cadre d'une activité libérale et le pacte Dutreil

